



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Cour des comptes

La Cour des comptes désigne son président et ses vice-présidentes pour la période 2020-2021

Élus le 11 juin 2019 par le Grand Conseil du Canton de Vaud, trois nouveaux magistrats ont pris leurs fonctions le 1^{er} janvier 2020 pour la mandature 2020-2025 de la Cour des comptes (six ans). Guy-Philippe Bolay a été désigné président pour la période 2020-2021 (deux ans), conformément à la loi sur la Cour des comptes (art. 7). Nathalie Jaquerod et Valérie Schwaar ont été désignées vice-présidentes pour la même période.

La Cour des comptes est une autorité indépendante qui a pour mission de contrôler l'utilisation de tout argent public, sous l'angle de la performance en s'assurant principalement du respect des principes d'économie, d'efficacité, d'efficience et de durabilité, et subsidiairement du respect des principes de légalité et de régularité (art. 2 LCComptes).

Les rapports de la Cour sont librement disponibles sur www.vd.ch/cdc

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 janvier 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Guy-Philippe Bolay, magistrat responsable, Cour des comptes, [info.cour-des-comptes\(at\)vd.ch](mailto:info.cour-des-comptes(at)vd.ch)